



## CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARSAL

COMPTE RENDU de la  
séance du 1 octobre 2020

### ORDRE DU JOUR

- 1 Désignation d'un délégué et d'un suppléant à la commission de contrôle des listes électorales
- 2 Modification des statuts du SIP des Aspres
- 3 Demande de subvention au Département : travaux à l'agence postale communale, travaux éclairage public
- 4 Commande de plants à la pépinière départementale
- 5 Modification budgétaire n°1
- 6 Désignation des différents représentants à la communauté de communes
- 7 Délibération sur le nom des rues et des voies
- 8 Création d'un regroupement pédagogique concentré
- 9 Questions diverses

Présents : M.Babylon, D.Bonnefoy, F.Llabour, G.Métivier, D.Puigségur, H.Villelongue

Excusé : JP.Rodriguez (procuration à G.Métivier)

Invités : Alexandre Reynal, René Banture

La séance est ouverte à 16 heures

En préambule Alexandre Reynal et René Banture présentent le rôle de l'assemblée départementale, soulignant son action passée en faveur des petites communes. Ils quittent la séance vers 16 h 30, et le conseil aborde l'ordre du jour.

1 Désignation d'un délégué et d'un suppléant à la commission de contrôle des listes électorales: titulaire Huguette Villelongue suppléant Daniel Bonnefoy. Voté à l'unanimité

2. Délibération approuvant la modification des statuts du SIP des Aspres, adoptée à l'unanimité

3. Demande de subvention au Département pour des travaux à l'agence postale communale et des travaux complémentaires sur l'éclairage public: présentation des travaux et des financements. Le conseil adopte à l'unanimité la délibération approuvant l'envoi de cette demande

4 Commande de plants à la pépinière départementale. Compte tenu du stock de végétaux en réserve qui n'ont pu être plantés en raison du mauvais temps suivi par le confinement, il est décidé de ne rien commander maintenant.

5 Décision budgétaire modificative portant différents transferts de montants entre lignes budgétaires, notamment pour le financement des travaux et l'achat de bancs publics destinés à remplacer une partie des anciens bancs métalliques actuels. Délibération adoptée à l'unanimité.

6 Délibération pour désigner différents représentants à la communauté de communes. Il s'agit d'officialiser les choix faits au conseil précédent. La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 Après l'étude faite par la Poste, il s'agissait de donner officiellement un nom aux voies reliant le village aux mas et aux écarts (dans le village rien n'est changé). La délibération portant sur les noms des voies nouvelles est adoptée à l'unanimité.

8 Création d'un regroupement pédagogique concentré. Information sur la procédure qui sera suivie.

9 Questions diverses. L'adhésion au Sydeel 66 pour la maintenance de l'éclairage public est évoquée. La décision sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est close à 18 heures